



# « Mon fils n'aurait pas dû aller à l'école »

## Incendie à Rouen

Les parents d'élèves restent inquiets quinze jours après l'accident

Devant l'école élémentaire Benjamin-Franklin de Rouen (Seine-Maritime), les parents d'élèves qui sont venus chercher leurs enfants pour le déjeuner ne traînent pas. Il faut dire que l'établissement est situé dans le quartier ouest de la ville, qui fait face à l'usine Lubrizol, classée Seveso seuil haut et accidentée il y a quinze jours.

L'école a été fermée le jour même et le lendemain de l'incendie, qui a détruit 5253 t de produits chimiques. « Quand on a vu l'énorme nuage noir, on est partis le jeudi à 100 km de Rouen. On ne voulait pas exposer les enfants à ça »,

**« Un soir, il avait mal à la tête, il a fini aux urgences. »**

Hugues, parent d'élève

raconte Laetitia, mère de deux garçons. Puis l'établissement a rouvert le lundi. « Ça puait. Mon fils n'aurait pas dû aller à l'école, mais j'ai fait confiance aux autorités », explique Hugues, un autre parent d'élève. Le lendemain, incommodés par de fortes odeurs, les enfants sont rentrés chez eux.

Les jours suivants, certains ne se sont pas sentis bien, comme le fils d'Hugues : « Un soir, il était fiévreux, il n'a pas mangé et avait mal à la tête. Il a



L'école Benjamin-Franklin a rouvert lundi 30 septembre, le lendemain, les odeurs incommodaient toujours les élèves.

fini aux urgences », témoigne ce père en colère.

Dernier épisode stressant : l'établissement a été évacué par précaution vendredi, car une enseignante avait découvert un objet non identifié dans la cour. Était-ce un morceau de toit de l'usine, composé de plaques de fibrociment contenant des fibres d'amiante ? Dans le doute, le rectorat a joué la carte de la sécurité. Reste que plusieurs parents sont inquiets, à l'instar de Magdalena\* : « Les experts font le nécessaire pour analyser ce débris. Mais j'ai quand même peur. » « Et si un enfant avait saisi ce morceau pour jouer avec ? Ne faudrait-il

pas encore nettoyer l'école ? », interroge Laetitia. Et même si l'équipe pédagogique a tout fait pour rassurer les parents, certains craignent que les effets de l'accident ne se fassent ressentir dans quelques années : « On ne sait pas encore si le cocktail de produits qui a brûlé n'est pas nocif », déclare Hugues, qui envisage de porter plainte. « On n'a pas eu de consignes de sécurité de la part de l'Education nationale, comme si on nous disait : "Circulez, il n'y a rien à voir" », tempête Laetitia.

**De notre envoyée spéciale à Rouen, Delphine Bancaud**

\* Le prénom a été changé.

## Les Hauts-de-France peuvent respirer

Un événement exceptionnel, mesures exceptionnelles. Au lieu des 14 composés habituellement analysés, Atmo Hauts-de-France en a étudié 31, en provenance de quatre sites, sur la période allant du 25 septembre au 29 septembre. Et les conclusions de l'association de surveillance de la qualité de l'air sont simples : oui, l'incendie de l'usine Lubrizol, en Seine-Maritime, a eu des conséquences sur la concentration des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), mais dans des proportions raisonnables.

Ce fut le cas pour le benzo[a]pyrène, par exemple, classé cancérigène. « Concrètement, si on était au niveau de la valeur maximale [relevée ces jours-là] tous les jours de l'année, on serait dix fois sous le seuil de référence (1 ng/3) », précise l'organisme. Concernant les métaux, Atmo ne voit « rien de significatif » dans les variations, qui seraient du même ordre que celles habituellement constatées et avant tout liées à la typologie des sites de prélèvement. Celui de Lille Fives a ainsi enregistré une hausse légère des valeurs du plomb, du cuivre, du manganèse et de l'antimoine le 27 septembre, ce qui n'a pas été le cas à Isbergues, plus à l'ouest. « Ces résultats sont cohérents avec les données de Santé publique France », a estimé l'agence régionale de santé.

**A Lille, Christophe Kuchly**

## Des résultats rassurants, pas de certitudes pour autant

A Rouen, l'enquête se poursuit pour faire la lumière sur les circonstances de l'incendie et ses conséquences pour la santé et l'environnement. Atmo Normandie, association de surveillance de la qualité de l'air, a présenté mardi ses derniers résultats. Ils concernent des mesures effectuées dans de l'eau de pluie le 26 septembre [jour de l'incendie] et le 27 septembre sur cinq communes situées au nord-est de l'agglomération. Un des prélèvements (sur le capteur installé à Préaux) fait état de taux de dioxine quatre fois supérieurs à la normale (12,6 picogrammes par m<sup>3</sup>). Sans qu'ils soient jugés « alarmants », a précisé Atmo, même s'il n'existe « pas de valeurs réglementaires concernant les dioxines dans l'eau de pluie ».

« Sur un temps aussi court de

prélèvement, la limite de quantification des espèces est nécessairement plus élevée que si plus de matière avait été accumulée », souligne au

près de 20 Minutes Véronique Riffault, professeure de l'Institut Mines-Télécom Lille-Douai. Ces résultats restent « en dessous des seuils admis de toxicité », a commenté pour sa part la ministre de la Santé, Agnès

Buzyn, sur FranceInfo – elle est attendue en fin de semaine à Rouen pour « installer le comité de suivi [...] où la totalité des résultats dont nous disposons seront rendus publics et clairement expliqués ».

### Analyses complémentaires

« Dans la mesure où l'incendie est terminé et le panache dispersé, on peut s'attendre à une diminution des

concentrations mesurées dans l'air ambiant et dans les retombées atmosphériques », ajoute Véronique Riffault. Mais y a-t-il des risques pour la santé ? Selon l'OMS, une brève exposition à de fortes concentrations de dioxines « peut entraîner des lésions dermatiques », et une exposition de longue durée « s'associe à une dégradation du système immunitaire, du développement du système nerveux, du système endocrinien et des fonctions génésiques ».

Des analyses complémentaires seront réalisées dans les sols, les végétaux et la chaîne alimentaire par la préfecture, a indiqué Atmo Normandie. « En général, les dioxines migrent assez peu dans les sols, indique Véronique Riffault. On considère que 90 % vont rester dans les dix premiers centimètres, ce qui, sur un sol très pollué, permet assez rapidement sa dépollution. »

**Sélène Agapé**



D. Bancaud / 20 Minutes